

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mars 2021

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	11
- qui ont pris part à la séance :	11
- votants	11

Date de convocation : 08/03/2021

Date d'affichage : 08/03/2021

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le quinze mars deux mil vingt et un à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Compte de Gestion 2020 – M14 Commune

Le Compte de Gestion M14-Commune la Trésorerie de Montélimar **pour l'exercice 2020** se résume comme suit :

- Résultat de fonctionnement	:	+ 51 531,88 € (<i>excédent</i>)
- Résultat d'investissement	:	- 148 170,25 € (<i>déficit</i>)
- Résultat total	:	- 96 638,37 € (<i>déficit</i>)

Le Compte de Gestion M14-Commune de la Trésorerie de Montélimar et le Compte Administratif 2020 présentent donc une concordance parfaite des opérations de recettes et de dépenses propres à la gestion 2020.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2020 de la Commune (M14)** de la Trésorerie de Montélimar.

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

